

**Relevé de décisions du Conseil Scientifique Restreint du 22/01/2009  
selon les notes de Benoît STOLL**

objet: Avis sur la liste des membres des comités de sélection des emplois déclarés vacants:

- MCF n°0047 à pourvoir en 34ème section, astronomie
- MCF n°0029 à pourvoir en 25ème section, mathématiques
- PR n°0015 à pourvoir en 67ème section, biologie des populations et écologie

Mon relevé ne concerne que les deux premiers emplois de MCF, n'étant pas Professeur des Universités.

Ce sont les premiers postes à bénéficier des nouvelles règles de la loi Pécresse, à savoir que c'est un comité de sélection qui est proposé pour chaque emploi à pourvoir, par la présidence, validée par le CA et avis du CS restreint aux enseignants chercheurs. Le comité de sélection examinera les candidats par vidéo conférence.

- **MCF n°0047 à pourvoir en 34ème section, astronomie**

8 membres proposés: 4 UPF, 4 extérieurs, 4 PR, 4 MCF, 5 de la discipline

J.P. Barriot,		PR	UPF	
J.M. Goursaud,	PR	UPF		(hors discipline)
P. Ortega,	PR	UPF		(hors discipline)
K. Maamaatuaiautapu,	MCF	UPF		(hors discipline)

Nicole Capitaine,	astronome CNAP, CE ass. PR
Florent Deleflie,	astronome adjoint CNAP ass. MCF
Joëlle Nicolas,	MCF 60ème section
Guy Woppelman,	MCF 35ème section

liste approuvée à l'unanimité

- **MCF n°0029 à pourvoir en 25ème section, mathématiques**

8 membres proposés: 4 UPF, 4 extérieurs, 4 PR, 4 MCF, 7 de la discipline

J.M. Goursaud,	PR	UPF	
J. Chaumine,	MCF	UPF	
E. Ferard,	MCF	UPF	
A. Gabillon,	PR	UPF	(hors discipline)

Gilles Lachaux,	PR
François Rodier	Directeur de Recherche eq. PR
S. Ballet	MCF HDR
Yves Aubry,	MCF HDR

liste approuvée à l'unanimité